



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-89028>

Département(s) de publication : 02

Annonce n° 24-89028

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-71303

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 19/06/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Soissons

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21020695900012

**Ville :** SOISSONS

**Code postal :** 02200

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 02

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de mise en accessibilité du Centre social Saint Crépin à Soissons (02)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45454100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le marché consiste en des travaux de mise en accessibilité handicapés du Centre social de Saint-Crépin à Soissons (02), en conformité à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées, amendée par l'article 14 du décret N° 2006-555 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public et l'arrêté du 8 décembre 2014 définissant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19-11 du code de la construction et de l'habitation.

**Critères d'attribution :** prix : 50 % appréhension du planning (délai approvisionnement / durée d'intervention sur site / durée de l'ensemble de l'opération) : 10 % moyens humains et matériels : 20 % appréhension des contratintes du projet et du site : 10 % qualités techniques et environnementales des matériaux et produits utilisés : 10 %

### Section 4 - Informations rectificatives

- 1) Section 6 - informations complémentaires Autres informations complémentaires : Au lieu de : Variantes interdites. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 14 rue Lemerchier, 80011 amiens CEDEX 01. Il faut lire : Variante autorisée uniquement sur le lot 2 Menuiseries métalliques dans le cadre des limites imposées par le CCTP. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 14 rue Lemerchier, 80011 amiens CEDEX 01. 2) La date limite de réception des plis est reportée au lundi 19 août 2024 à 14h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/07/2024**